



17.03/20.

Les organisations syndicales de l'Allier CGT, FO, FSU, Solidaires, se trouvent confrontées à l'épidémie, aux mesures annoncées par le président de la République, et à la récession économique. Elles appellent tout d'abord les employeurs, État en tête, à prendre toutes les mesures qui s'imposent pour PROTÉGER leurs salariés et agents. Et elles appellent les salariés à mettre en œuvre les mesures et les conduites nécessaires contre la contagion.

La crise sanitaire actuelle survient après des années d'attaques contre les services publics, contre les moyens de la santé publique, contre les Comités d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT), contre les statuts de la fonction publique... et après près d'un an de grève dans les urgences et différents services hospitaliers.

Elle révèle la situation exsangue dans laquelle se trouvent les services publics français.

Nos organisations syndicales exigent une politique publique cohérente dotée des moyens nécessaires. L'Hôpital public a besoin de moyens, de lits, de crédits budgétaires, immédiatement. Les tests de dépistage du virus doivent être réalisés en masse et non pas au compte-goutte afin de pouvoir réagir comme il convient. Les masques protecteurs dont les soignants ne disposent toujours pas doivent être produits rapidement et massivement.

Le président de la République a annoncé lundi soir un quasi confinement de la population, sans prononcer le mot, et des mesures d'encadrement de l'économie, ainsi que la suspension de la réforme de destruction des retraites. Nos organisations en demandent toujours le retrait total et évalueront la portée et la réalité des mesures annoncées. Toutes les attaques en cours contre les droits sociaux, l'assurance chômage, la fonction publique ... doivent être retirées. L'épidémie et les difficultés économiques ne doivent en aucun cas être l'occasion de reculs supplémentaires dans les droits sociaux et dans les droits et libertés publiques, collectifs et individuels.

Dans l'immédiat, si l'épidémie exige la fermeture de toutes les entreprises non indispensables au moment présent, nous exigeons la garantie des salaires, des emplois et des droits sociaux, car il est contradictoire d'envoyer les gens au travail tout en les enjoignant de justifier de toute sortie hors de chez eux. En outre la nature des métiers et postes de travail ne doit pas être altérée à cette occasion, au nom du télétravail ou par exemple avec l'enseignement à distance, lequel ne peut remplacer l'enseignement en classe mais simplement compenser sa suspension temporaire.

Mobilisation de la société contre l'épidémie, oui. Trêve sociale, non : libre critique et démocratie sont une force pour le corps social, pas une faiblesse. Les salariés gardent le droit de grève et le droit de retrait. Le syndicalisme est plus que jamais nécessaire. C'est pourquoi, nous demandons que la liberté de circulation pour les activités syndicales rendues nécessaires par toutes les urgences revendicatives liées à cette période soit garantie.